

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version: 03

Date d'édition: 30 Novembre 2018

Date de la Première Édition: 20 Mars 2012

www.vishaypg.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE)  
1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

## 1. SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

- 1.1 Identificateur de produit**  
Désignation Commerciale M-Bond Curing Agent – Type 15  
N° CAS 104-78-9  
N° EINECS 203-236-4  
No. D'Enregistrement d'REACH Aucun attribué.
- 1.2 Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions sur l'utilisation**  
Utilisation Identifiée Adhésifs.  
Utilisations Déconseillées Rien de connu.
- 1.3 Information sur le fournisseur**  
Identification de la société  
VISHAY MEASUREMENTS GROUP UK LTD  
Stroudley Road  
Basingstoke  
Hampshire  
RG24 8FW  
Royaume-Uni  
Téléphone +44 (0) 1256 462131  
Fax +44 (0) 1256 471441  
Email (personne compétente) mm.uk@vishaypg.com
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence**  
Tél. d'urgence (00-1) 703-527-3887 – CHEMTREC  
Langues parlées 24 heures, anglais est parlé

## 2. SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange**  
**2.1.1 Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)**  
Flam. Liq. 3; H226  
Acute Tox. 4; H302  
Acute Tox. 4; H312  
Skin Corr. 1B; H314  
Skin Sens. 1; H317  
Eye Dam. 1; H318  
STOT SE 3; H335
- 2.2 Éléments d'étiquetage**  
Désignation Commerciale Selon le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)  
M-Bond Curing Agent – Type 15  
Pictogramme(s) de Danger  

- Mention(s) d'Avvertissement DANGER
- Contient: 3-Diethylaminopropylamine
- Mention(s) de Danger  
H226: Liquide et vapeurs inflammables.  
H302: Nocif en cas d'ingestion.  
H312: Nocif par contact cutané.  
H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.  
H335: Peut irriter les voies respiratoires.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version: 03

Date d'édition: 30 Novembre 2018

Date de la Première Édition: 20 Mars 2012

www.vishaypg.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE)  
1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

Conseil(s) de Prudence

P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.  
P301+P330+P331: EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.  
P303+P361+P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.  
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...

Autres informations

Aucun

2.3 Autres dangers

Aucun

## 3. SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1 Substances

Classification CE Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Identité chimique de la substance	N° CAS	N° CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Mention(s) de Danger
3-Diethylaminopropylamine	104-78-9	203-236-4	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H312 Skin Corr. 1B; H314 Skin Sens. 1; H317 Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3; H335 [Organe(s) cible(s): Les voies respiratoires, Itinéraire d'exposition: Inhalation]

Pour le texte complet des mentions de H/P, consulter le chapitre 16.

3.2 Mélanges Non applicable

## 4. SECTION 4: PREMIERS SECOURS



### 4.1 Description des premiers secours

Art de l'auto-portrait-protection du premier assistant

Ne pas respirer les vapeurs. Porter un vêtement de protection approprié. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Un centre de nettoyage / d'eau devrait être disponible pour se laver les yeux et la peau.

Inhalation

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appliquer, s'il y a lieu, la respiration artificielle (ne pas utiliser la technique du bouche-à-bouche). Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Contact avec la Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Version: 03

Date d'édition: 30 Novembre 2018

Date de la Première Édition: 20 Mars 2012

www.vishaypg.com

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

Contact avec les yeux	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Un traitement auprès d'un ophtalmologue dû à une brûlure caustique éventuelle des yeux peut s'avérer nécessaire.
Ingestion	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. Ne pas induire de vomissement sauf sur recommandation d'un médecin. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
<b>4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés</b>	Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut irriter les voies respiratoires. (Les voies respiratoires, Itinéraire d'exposition: Inhalation)
<b>4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires</b> Instructions pour le Médecin:	Traiter symptomatiquement.  EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Obtenir une consultation rapidement, de préférence auprès d'un ophtalmologue. Les brûlures chimiques aux yeux peuvent nécessiter une irrigation plus longue. EN CAS D'INGESTION: En raison de propriétés irritantes, l'inhalation peut entraîner des brûlures/ulcérations de la bouche, de l'estomac et des voies gastro-intestinales inférieures avec sténose.

## 5. SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>5.1 Moyens d'extinction</b> Moyens d'Extinction Appropriés  Moyens d'extinction inappropriés	Ceux appropriés pour contenir l'incendie. Eteindre l'incendie avec de l'anhydride carbonique, de la poudre chimique, de la mousse ou de l'eau pulvérisée. Ne pas utiliser de jet d'eau. Une aspersion d'eau directe risquerait de propager l'incendie.
<b>5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange</b>	Liquide et vapeurs inflammables. Se décompose en cas d'incendie en dégageant des gaz toxiques: Ammoniac, Oxydes d'azote, Monoxyde de carbone et Dioxyde de carbone. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent parcourir des distances considérables vers une source d'ignition et de retour de flamme. Si on chauffe, les récipients fermés peuvent éclater par explosion.
<b>5.3 Conseils aux pompiers</b>	Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Ne pas respirer les fumées. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu. Ne pas laisser s'échapper en direction de cours d'eau ou des égouts.

## 6. SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

<b>6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence</b>	Assurer une ventilation adéquate. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer vapeurs. Obtenir la fuite si cela peut se faire sans danger. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8.
<b>6.2 Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau.
<b>6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage</b>	Evacuer la zone et garder le personnel à l'abri du vent. Contenir les déversements. Utiliser du matériel ne produisant pas d'étincelles pour ramasser les produits inflammables. Adsorber les déversements sur du sable, de la terre ou tout matériau adsorbant. Neutraliser avec: sodium bisulfate solution. Transférer dans un conteneur pour élimination. Ventiler la zone et nettoyer la surface de déversement une fois la récupération de la matière effectuée. Éliminer ce produit et son récipient comme un déchet dangereux.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version: 03

Date d'édition: 30 Novembre 2018

Date de la Première Édition: 20 Mars 2012

www.vishaypg.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE)  
1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

6.4 Référence à d'autres sections

Voir Rubrique: 8, 13

## 7. SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**  
Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs. Assurer une ventilation adéquate. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**  
Température de stockage  
Temps limite de stockage  
Matières incompatibles  
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
Récipients convenables: Acier doux, Verre (Petites quantités)  
Ambiante. <50 °C  
Stable dans les conditions normales.  
Conserver à l'écart des: Agents oxydants forts, Acides, Nitrates, Nitrites, Halogènes, Dioxyde de carbone, Monoxyde d'azote et De l'eau. Peut réagir violemment avec: Alcalis.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**  
Voir Rubrique: 1.2

## 8. SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

- 8.1 Paramètres de contrôle**
- 8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail**  
Non fixé.
- 8.1.2 Valeur limite biologique**  
Non fixé.
- 8.1.3 PNECs et DNELs**  
Non fixé.
- 8.2 Contrôles de l'exposition**
- 8.2.1 Contrôles techniques appropriés**  
Assurer une ventilation adéquate. ou Utiliser des récipients appropriés. Recommander un appareil d'aspiration local. Utiliser des systèmes de ventilation anti-étincelles, un équipement antidéflagrant agréé et des systèmes électriques à sécurité intrinsèque.  
. Faire en sorte que les systèmes de rinçage oculaire et les douches de sécurité se trouvent à proximité du lieu de travail.
- 8.2.2 Mesures de protection individuelle, tels que les équipements de protection individuelle (EPI)**  
Des mesures générales d'hygiène pour la manipulation de produits chimiques sont applicables. Les vêtements de protection doivent être spécifiquement sélectionnés pour le lieu de travail, en fonction de la concentration et de la quantité de substances dangereuses manipulées. Il est important de vérifier la résistance des vêtements de protection aux produits chimiques auprès du fournisseur respectif. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Garder les vêtements de travail séparément. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail.

Protection des yeux/du visage



Porter des lunettes de protection contre les éclaboussures de liquide. Portez des lunettes de protection avec protections latérales (NE166).  
Recommandés: Lunettes de sécurité/ lunettes de protection / masque de protection complet du visage.

Protection de la peau



Protection des mains: Porter des gants imperméables (NE374). Les gants doivent être changés régulièrement pour éviter des problèmes d'étanchéité. Temps de rupture de la matière des gants : voir les informations fournies par le fabricant des gants.  
Recommandés: PVC, Néoprène

Protection de corps: Porter des vêtements de protection étanches, incluant des chaussures, une blouse de laboratoire, un tablier ou une combinaison, le cas

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version: 03

Date d'édition: 30 Novembre 2018

Date de la Première Édition: 20 Mars 2012

www.vishaypg.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE)  
1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

Protection respiratoire



échéant, pour éviter tout contact avec la peau.

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Le port d'un masque adapté équipé d'un filtre de type A (EN141 ou EN405) peut être approprié.

Recommandés: Le port d'un masque adapté équipé d'un filtre de type A (EN141 ou EN405) peut être approprié. Contact direct et prolongé: Un appareil de protection respiratoire autonome peut être approprié.

Dangers thermiques

Non applicable.

8.2.3 Contrôles D'exposition Liés À La Protection De  
L'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

## 9. SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Presque incolore à jaune pâle Liquide
Odeur	D'Amine Odeur
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Non fixé.
Point de fusion/point de congélation	Non fixé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	168-171°C
Point d'éclair	53°C
Taux d'Evaporation	Non disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable - Liquide
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limites d'inflammabilité (Inférieure) (%v/v) 1, Limites d'inflammabilité (Supérieure) (%v/v) 7.5
Pression de vapeur	2.2 mbar @ 20°C
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	0.82 (H <sub>2</sub> O = 1)
Solubilité(s)	Miscible avec: De l'eau
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Non disponible.
Propriétés explosives	Non Explosif.
Propriétés comburantes	Non oxydant.

### 9.2 Autres informations

Teneur en composés organiques volatiles	0%
---	----

## 10. SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité	Stable dans les conditions normales.
10.2 Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Peut réagir violemment avec: Alcalis. Agents oxydants forts, Nitrates, Peroxydes.
10.4 Conditions à éviter	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Eviter tout contact avec l'humidité.
10.5 Matières incompatibles	Ne pas mélanger avec acides et alcalins. Conserver à l'écart des: Agents oxydants forts, Nitrates, Nitrites, Halogènes, Dioxyde de carbone, Monoxyde d'azote et De l'eau.
10.6 Produit(s) de décomposition dangereux	La combustion ou la décomposition thermique dégage des vapeurs toxiques.: Ammoniac, Oxydes d'azote, Monoxyde de carbone et Dioxyde de carbone.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Version: 03

Date d'édition: 30 Novembre 2018

Date de la Première Édition: 20 Mars 2012

www.vishaypg.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE)  
1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

## 11. SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques (Substances dans les préparations / mélanges)

#### Toxicité aiguë

Ingestion

Acute Tox. 4: Nocif en cas d'ingestion. Classification harmonisée  
LD50 (oral, rat) mg/kg: 830 (OECD 401)

Inhalation

Acute Tox. 4: Peut être nocif par contact cutané. Classification harmonisée  
Pas de données

Contact avec la Peau

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Skin Corr. 1B: Provoque de graves brûlures de la peau. Classification harmonisée

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Corrosif pour la peau de lapin (Unnamed, 1961)

Eye Dam. 1: Provoque des lésions oculaires graves. Classification harmonisée  
Provoque des lésions oculaires graves. (Unnamed, 1961)

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Skin Sens. 1: Peut provoquer une allergie cutanée. Classification harmonisée  
Sensibilisation cutanée: Positif (OECD 406)

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Cancérogénicité

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité pour la reproduction

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

STOT SE 3: Peut irriter les voies respiratoires. (Les voies respiratoires, Itinéraire d'exposition: Inhalation).

Irritant pour les voies respiratoires. (OECD 408)

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Danger par aspiration

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### 11.2 Autres informations

Aucun.

## 12. SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1 Toxicité

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Estimation Mélange CL50 >100 mg/l (Poissons)

Aigu Toxicité: LC50 (poisson) mg/l (96 heures): 146.6 (DIN 38 412, part L15)

Chronique Toxicité: Pas de données

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Ce produit est facilement biodégradable dans l'eau.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Le produit a un faible potentiel de bioaccumulation.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Le produit devrait être très mobile dans le sol.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas classé comme PBT ou vPvB.

### 12.6 Autres effets néfastes

Rien de connu.

## 13. SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Se débarrasser de ce produit et de son récipient comme s'il s'agissait de déchets dangereux. Envoyer après traitement préalable à une installation d'incinération de déchets dangereux appropriée conformément à la législation. Les récipients de cette substance peuvent être dangereux une fois vides car ils contiennent des résidus de produit.

### 13.2 Autres informations

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.

## 14. SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID

IMDG

IATA

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Version: 03

Date d'édition: 30 Novembre 2018

Date de la Première Édition: 20 Mars 2012

www.vishaypg.com

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

14.1	Numéro ONU	UN 2684	UN 2684	UN 2684
14.2	Désignation officielle de transport	3- DIETHYLAMINOPROPY L-AMINE	3- DIETHYLAMINOPROPY L-AMINE	3- DIETHYLAMINOPROPY L-AMINE
14.3	Classe(s) de danger pour le transport	3 + 8	3 + 8	3 + 8
14.4	Groupe d'emballage	III	III	III
14.5	Dangers pour l'environnement	Non classé comme Polluant Marin.	Non classé comme Polluant Marin.	Non classé comme Polluant Marin.
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Voir Rubrique: 2		
14.7	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	Non applicable		
14.8	Renseignements supplémentaires	Aucun		

### 15. SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1	Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	
15.1.1	Règlements de l'UE	
	Substance(s) extrêmement préoccupante	Non indiqué
	CoRAP évaluation des substances	Non indiqué
	Annexe XVII (Restrictions)	Entrée 40 : Limité dans les aérosols destinés à être commercialisés au grand public à des fins de divertissement et de décoration.
15.1.2	Règlements nationaux	
	Germany	Classe de danger pour l'eau 1
15.2	Évaluation de la sécurité chimique	Non disponible.

### 16. SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour: V3.0

Mis à jour Paragraphe 1.4, 3.1, 4.1, 7.2, 11, 12, 15, 16.

References: Fiche de données de sécurité pré-existante (FDS), Enregistrement(s) ECHA pré-existant 3-Diethylaminopropylamine (N° CAS 104-78-9) et Classification(s) harmonisée(s) pour 3-Diethylaminopropylamine (N° CAS 104-78-9).

Classification de la substance ou du mélange Selon le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)	Procédure de classification
Flam. Liq. 3; H226	Point d'éclair / Classification harmonisée
Acute Tox. 4; H302	Classification harmonisée
Acute Tox. 4; H312	Classification harmonisée
Skin Corr. 1B; H314	Calcul du seuil / Classification harmonisée
Skin Sens. 1; H317	Calcul du seuil / Classification harmonisée
Eye Dam. 1; H318	Calcul du seuil / Classification harmonisée
STOT SE 3; H335	Jugement d'expert

#### LÉGENDE

LTEL: Limite d'exposition prolongée

STEL: Limite d'exposition (15 min)

DNEL: Niveau dérivé sans effet (DNEL)

OCED: Organisation de coopération et de développement économiques

PNEC: Concentration prévisible sans effet (PNEC)

PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique

vPvB: très Persistant et très Bioaccumulable

#### Catégorie de risque / Code de classification:

Flam. Liq. 3; Liquide Inflammable, Catégorie 3

Acute Tox. 4; Toxicité aiguë, Catégorie 4

Acute Tox. 4; Toxicité aiguë, Catégorie 4

Skin Corr. 1B; Corrosion cutanée/irritation cutanée, Catégorie 1B

Skin Sens. 1 ; Catégorie Sensibilisation cutanée 1

#### Mention(s) de Danger

H226: Liquide et vapeurs inflammables.

H302: Nocif en cas d'ingestion.

H312: Nocif par contact cutané.

H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Version: 03

Date d'édition: 30 Novembre 2018

Date de la Première Édition: 20 Mars 2012

[www.vishaypg.com](http://www.vishaypg.com)

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE)  
1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830**

---

Eye Dam. 1; Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1 H318: Provoque des lésions oculaires graves.

1

STOT SE 3; Toxicité spécifique pour certains organes cibles — H335: Peut irriter les voies respiratoires.

Exposition unique STOT un., Catégorie 3

Conseils de formation : Il est recommandé de prendre en considération les procédures d'utilisation, ainsi que l'exposition potentielle des utilisateurs, afin de déterminer si un haut niveau de protection est nécessaire.

## Dégagements de responsabilité

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

## Annexe à la fiche de sécurité étendue (eFDS)

Pas d'informations disponibles.



## Disclaimer

ALL PRODUCTS, PRODUCT SPECIFICATIONS AND DATA ARE SUBJECT TO CHANGE WITHOUT NOTICE.

Vishay Precision Group, Inc., its affiliates, agents, and employees, and all persons acting on its or their behalf (collectively, "VPG"), disclaim any and all liability for any errors, inaccuracies or incompleteness contained herein or in any other disclosure relating to any product.

The product specifications do not expand or otherwise modify VPG's terms and conditions of purchase, including but not limited to, the warranty expressed therein.

VPG makes no warranty, representation or guarantee other than as set forth in the terms and conditions of purchase. **To the maximum extent permitted by applicable law, VPG disclaims (i) any and all liability arising out of the application or use of any product, (ii) any and all liability, including without limitation special, consequential or incidental damages, and (iii) any and all implied warranties, including warranties of fitness for particular purpose, non-infringement and merchantability.**

Information provided in datasheets and/or specifications may vary from actual results in different applications and performance may vary over time. Statements regarding the suitability of products for certain types of applications are based on VPG's knowledge of typical requirements that are often placed on VPG products. It is the customer's responsibility to validate that a particular product with the properties described in the product specification is suitable for use in a particular application. You should ensure you have the current version of the relevant information by contacting VPG prior to performing installation or use of the product, such as on our website at [vpgsensors.com](http://vpgsensors.com).

No license, express, implied, or otherwise, to any intellectual property rights is granted by this document, or by any conduct of VPG.

The products shown herein are not designed for use in life-saving or life-sustaining applications unless otherwise expressly indicated. Customers using or selling VPG products not expressly indicated for use in such applications do so entirely at their own risk and agree to fully indemnify VPG for any damages arising or resulting from such use or sale. Please contact authorized VPG personnel to obtain written terms and conditions regarding products designed for such applications.

Product names and markings noted herein may be trademarks of their respective owners.

Copyright Vishay Precision Group, Inc., 2014. All rights reserved.